

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Sauve pour l'instant?

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) semble être sauvée pour l'instant, considérant que le président américain Donald Trump a annoncé le 2 juillet que les États-Unis pourraient faire « quelque chose » si l'organisation continue de « très mal » traiter son pays.

Le président américain a toujours affirmé que les États-Unis étaient désavantagés à l'OMC, car cette dernière laisse des Membres comme la Chine tirer profit du statut de pays en développement.

« L'OMC a très mal traité les États-Unis et j'espère qu'ils vont changer leur façon de faire. (...) Nous n'avons encore rien programmé, mais s'ils ne nous traitent pas correctement, nous ferons quelque chose », a affirmé M. Trump.

Le président Trump a émis ce commentaire alors qu'une série de mesures de rétorsion sont mises en œuvre par plusieurs Membres de l'OMC, dont la Chine, l'Union européenne (UE), l'Inde, le Japon et la Russie. Le Canada s'est joint à cette liste et a annoncé le 29 juin qu'il avait déposé une plainte à l'OMC et à l'ALENA en réponse à l'imposition illégale de tarifs sur l'acier et l'aluminium par les États-Unis en vertu de la section 232, en plus des taxes punitives sur les importations américaines, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet.

L'UE et d'autres pays, dont le Canada, ont remis en question la légitimité des tarifs imposés en vertu de la section 232, affirmant que la mesure est incohérente avec l'accord sur les Sauvegardes de l'OMC.

« Ces droits de douane, imposés unilatéralement sous le prétexte qu'ils garantissent la sécurité nationale des États-Unis, ne respectent ni les obligations commerciales internationales américaines ni les règles de l'OMC », a affirmé la ministre des Affaires étrangères du Canada, Chrystia Freeland, dans une déclaration publiée le 29 juin. « Le Canada travaillera en étroite collaboration avec

l'Union européenne, qui a aussi intenté un recours à l'OMC aujourd'hui, et avec les autres pays qui voient les choses de la même façon, pour contester l'imposition de ces droits de douane », a ajouté M^{me} Freeland.

Enquête sur la section 232 concernant les véhicules et les pièces d'automobiles

Les Membres s'en sont également pris aux mesures annoncées par les États-Unis concernant les droits de douane supplémentaires sur l'importation de véhicules, y compris les voitures, les VUS, les fourgonnettes, les véhicules utilitaires légers et les pièces d'automobiles, lors de la réunion du 3 juillet du Conseil du commerce des marchandises, présidé par l'ambassadeur du Canada à l'OMC, Stephen de Boer.

Plus de 40 membres ont pris la parole pour exprimer leurs préoccupations concernant les perturbations sérieuses que ces mesures pourraient avoir sur le marché mondial, ainsi que la menace de contre-mesures potentielles qui pèse sur le système commercial multilatéral (SCM).

Tout comme les tarifs imposés sur l'acier et l'aluminium, ces nouvelles mesures ne peuvent être justifiées par une question de sécurité nationale, a affirmé le Japon. L'UE est du même avis, faisant valoir qu'il n'y a pas de menace économique apparente pour l'industrie américaine, dont la production intérieure est en constante croissance depuis une décennie.

Il s'agit évidemment de mesures protectionnistes sous le couvert de mesures de sécurité nationale qui vont avoir un effet de distorsion important sur le marché commercial et les chaînes de valeur mondiales, et qui vont apporter de sérieux problèmes au système commercial multilatéral, a ajouté la Chine.

D'autres pays, dont le Canada, la Suisse, la Norvège, le Brésil et l'Inde, ont fait écho à ces préoccupations concernant les mesures unilatérales des États-Unis qui

vont, selon eux, à l'encontre des règles de l'OMC. Pour la Russie, les États-Unis perdent simplement leur réputation de partenaire commercial de confiance.

Séance spéciale sur l'agriculture

Entre-temps, le président du groupe de négociation sur l'agriculture, l'ambassadeur du Guyana, John Deep Ford, a invité les délégués à une dernière réunion informelle de la Session extraordinaire du Comité de l'agriculture avant la pause estivale.

Même si personne ne s'attend à ce que des progrès soient réalisés en matière de négociations cette année, l'objectif de cette réunion informelle, a affirmé le président dans sa note aux délégués, est de poursuivre « les discussions proactives, interactives et ciblées entre les Membres ».

M. Ford a présenté une série de questions visant à orienter les discussions de la réunion du 16 juillet. Il est prévu que le groupe aborde des enjeux comme le soutien interne, l'accès aux marchés, la concurrence à l'exportation ainsi que la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et le mécanisme de sauvegarde spéciale.

En ce qui concerne le soutien interne, le président a demandé aux Membres de cibler les propositions et les idées présentement sur la table les plus susceptibles de faire avancer la discussion.

À cet égard, la Chine et l'Inde ont présenté une demande conjointe visant l'élimination de la MGS (mesure globale de soutien) au-delà des octrois *de minimis*. L'objectif est que les pays développés atteignent d'abord le plafond, puis réduisent leur MGS au-delà du seuil *de minimis* sous forme de mesures de soutien par produit comme première étape graduelle de la réduction du soutien ayant un effet de distorsion des échanges. Les deux pays ont affirmé que cela

devrait être un préalable à la considération d'autres réformes du soutien interne.

La proposition de la Chine et de l'Inde a très peu de chances d'être acceptée par les autres Membres. Cette demande est surtout vue comme une manière pour les deux pays de réitérer leur position, sachant qu'ils seront la principale cible des pays développés, et des États-Unis en particulier, lors de la discussion sur le soutien interne.

Le Canada présentera aussi une proposition qui devrait résumer le point de vue des Membres sur le soutien interne et jeter les bases de la voie à suivre, a déclaré un représentant officiel. Certains membres du Groupe de Cairns, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, appuieront probablement la proposition.

Les États-Unis, quant à eux, ne sont pas contre la négociation d'une réduction du soutien ayant un effet de distorsion des échanges, puisqu'ils souhaitent inclure tous les aspects relatifs au soutien dans la balance (dont le soutien *de minimis* et le soutien de l'article 6.2). Cependant, les États-Unis ont souligné qu'ils veulent que la réduction du soutien interne soit accompagnée d'une augmentation de l'accès aux marchés pour les produits agricoles.

L'ambassadeur Ford a demandé dans sa note quelle serait la meilleure façon de reprendre les négociations, étant donné que les Membres n'ont pas pris part à des discussions techniques importantes sur l'accès aux marchés depuis un moment. Le président s'est également interrogé à savoir si les Membres devraient choisir de prioriser certains sujets au sein du pilier de l'accès aux marchés et le cas échéant, quels pourraient être ces sujets.

Le groupe prévoit également aborder les enjeux relatifs au coton et des questions non réglées du pilier de la concurrence à l'exportation.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : producteurslaitiers.ca, producteursdepoulet.ca, producteursdoeufs.ca, leseleveursdedindonducanada.ca, chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

